



**PIÈCES FOURNIES**

(cocher et joindre les pièces)

- Carte nationale d'identité recto/verso
- Quittance EDF ou tout autre document attestant du lieu d'habitation
- Documents médicaux relatifs à votre état, en cas d'électrohypersensibilité

**AUTRES**

Êtes-vous opposé(e) à la médiatisation de votre recours, aux côtés de PRIARTEM ?

- OUI  NON

Possédez-vous une assurance garantie de protection juridique (à vérifier dans votre contrat d'assurance habitation) ?

- OUI  NON

Si oui, merci d'indiquer les références de votre contrat d'assurance et une adresse (de préférence électronique) où contacter votre assureur :

**Nous restons à votre disposition pour toute question :**

Cabinet TTLA Paris  
29, rue des Pyramides  
75001 PARIS  
Tél. : 01 44 32 08 20  
Fax : 01 40 46 82 80  
[linky@tla-avocats.com](mailto:linky@tla-avocats.com)